

04  
054  
JUIN 2025



COMMENT INTÉGRER LA VALEUR DU SAUVÉ ?

RENCONTRES NATIONALES RETEX 2025



# Sommaire

Rappel de la Méthodologie

1

Présentation de la situation

2

Mise en œuvre de l'évaluation

3



# La valorisation des espaces cultivés: Méthodologie

- ⇒ Application pour les cultures de types récoltes de céréales et/ou oléagineux
- ⇒ Evaluation « automatique » via les CRSS, pouvant être complétée par une évaluation RETEX post-intervention

## Méthodologie :

- **1<sup>er</sup> principe** : du sinistre vers les enjeux
  - du feu de récoltes vers les cibles potentielles
- **2<sup>nd</sup> principe** : axe du vent et parcelles mitoyennes menacées
  - Axe de propagation principal (direction du vent) et parcelles mitoyennes menacées (plantations non pyrorésistantes)
- **3<sup>ème</sup> principe** : distinction des types de récoltes et exploitation éventuelle de la paille
- **4<sup>ème</sup> principe** : pondération de la surface préservée

		Facteur météorologique (IFMx-IEPx)				
		Vert	Jaune	Orange	Rouge	Noir
Vitesse du vent sur zone	< 10 Kms/h	0.75	0.75	1.00	1.25	1.25
	entre 10 et 20 Kms/h	0.75	1.00	1.25	1.25	1.50
	entre 20 et 30 Kms/h	1.00	1.25	1.25	1.50	1.50
	entre 30 et 40 Kms/h	1.25	1.25	1.50	1.50	1.75
	> 40 Kms/h	1.25	1.50	1.50	1.75	2.00



# La valorisation des espaces cultivés: Méthodologie

## Méthodologie :

- **5<sup>ème</sup> principe** : pour aller plus loin (approche RETEX)
  - Feu d'espace cultivé > 50 ha ou à l'appréciation du SIS
  - Feu intégrant des parcelles de forêts-broussailles-prairies
  - Interventions ayant engendrées des défenses de points sensibles ou toutes autres situations particulières

## Monétisation et communication :

- Valeur des différents types de récoltes valorisées (et produits dérivés)
- Coût de l'intervention pour le SIS



# Mise en œuvre de l'évaluation: situation opérationnelle

## Feu de tracteur avec propagation aux parcelles limitrophes – La croix des Fontenelles La Roche Sur Yon

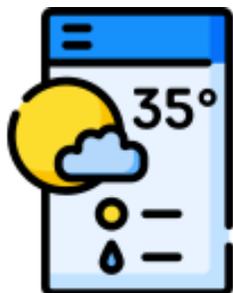
Contexte opérationnel du 5 juin 2025 :

Météo France a placé cette zone du département de la Vendée en risque Orange (3/5 au regard de l'IEPx).

L'analyse de la sollicitation opérationnelle de la journée précédente fait état de 6 interventions pour feux de cultures.

Au regard de ces risques, le CODIS a placé le département en Niveau 3 (IEPx 3/5 et sollicitation opérationnelle J-1 > 4).

L'organisation départementale correspondante au risque opérationnel de niveau 3 permet l'engagement de 4 CCR/CCFM pour ce type de risque, 1 CDG et 1 CCGC.



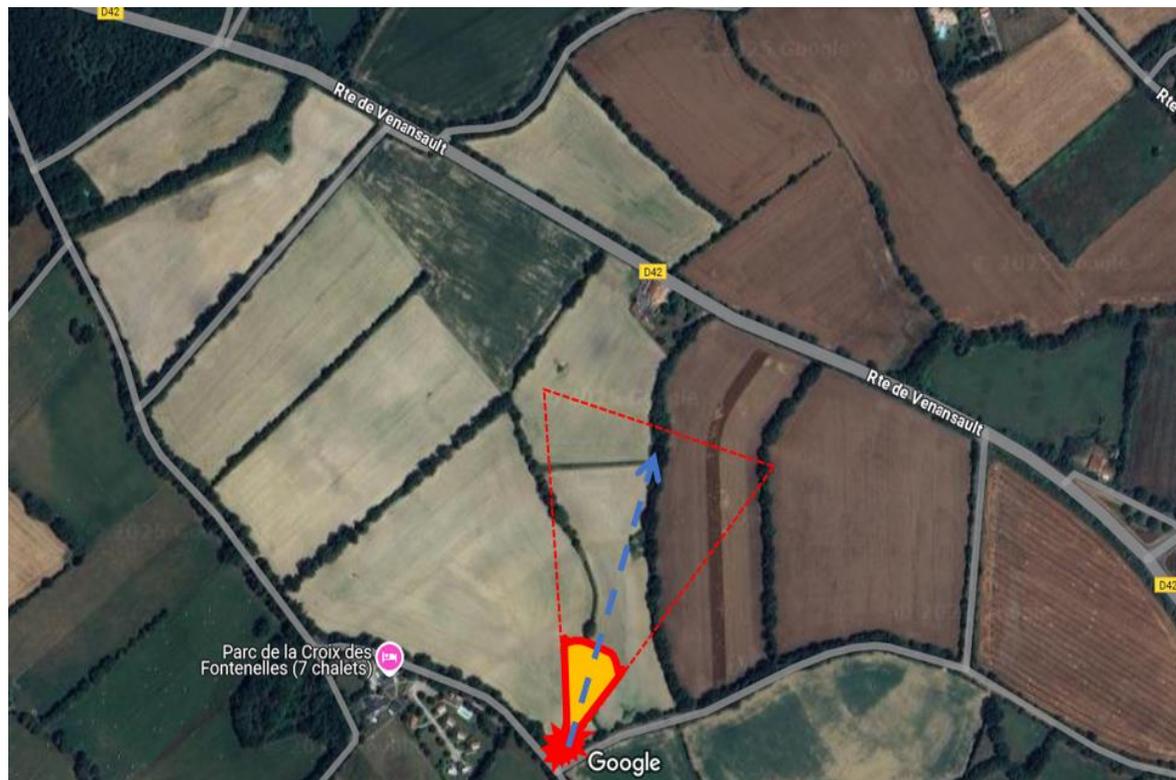
Les conditions météorologiques du jour sont :

- vent du 190° à 35/40 km/h.
- T°c : 28°c
- Hygrométrie < 35%

# Mise en œuvre de l'évaluation: situation opérationnelle

## Feu de tracteur avec propagation aux parcelles limitrophes – La croix des Fontenelles La Roche Sur Yon

Ce 5 juin 2025, à 15h20, le CTA85 reçoit un appel pour un feu de tracteur agricole avec une remorque transportant des balles de pailles à la sortie d'un champ. Le moteur du tracteur a pris feu. L'agriculteur a juste eu le temps de dételer sa remorque et de la séparer de 5m avant l'embraselement généralisé du tracteur. Le conducteur est incommodé par les fumées.



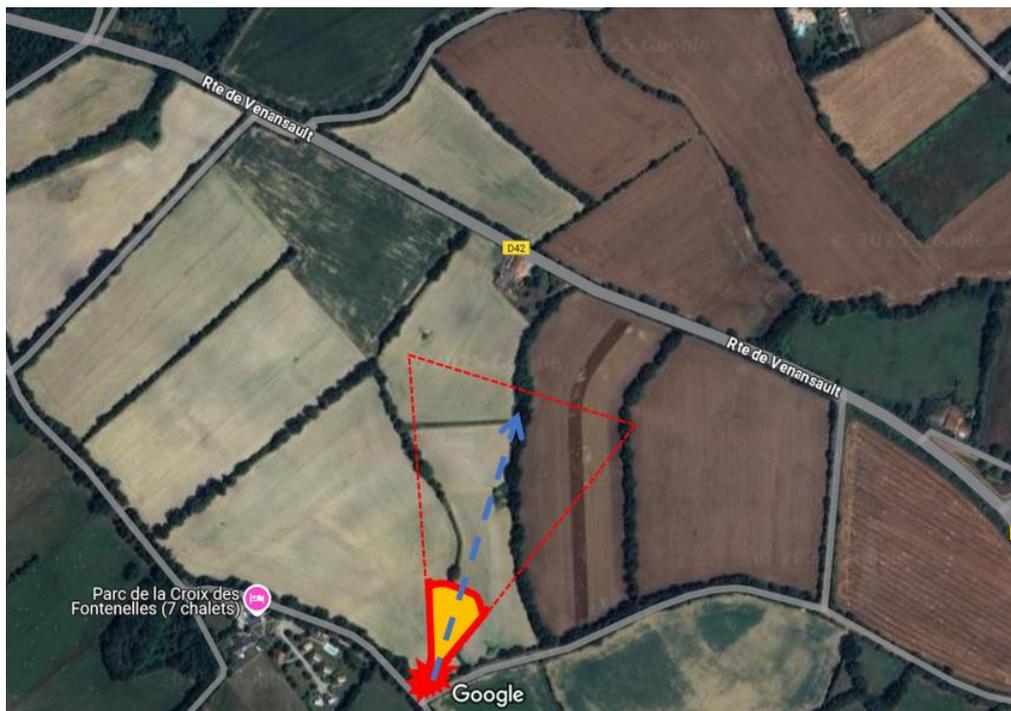
L'incendie s'est propagé aux champs voisins, poussé par un vent du 190° à 35/40 km/h.

Les parcelles voisines contiennent du colza et de la paille en balles non encore ramassées.



# Mise en œuvre de l'évaluation: situation opérationnelle

## Feu de tracteur avec propagation aux parcelles limitrophes – La croix des Fontenelles La Roche Sur Yon



En l'occurrence le CTA engage :

- **CIS La Roche sur Yon** : CCFM, FPT, CCGCM, VSAV et CDG-FDF3
- **CIS Aizenay** : CCFM
- **CIS Le Poiré sur Vie** : CCR
- **CIS La Mothe Achard** : CCFM
- 2 CCFM complémentaires seront engagés en renfort

Votre directeur, en pleine négociation de convention triennale sur le budget du SDIS, souhaite communiquer et valoriser l'action des sapeurs-pompiers auprès des élus, aussi il vous demande d'évaluer la valeur du sauvé liée à cette intervention et de la confronter au coût généré par le déploiement des moyens engagés.

# Mise en œuvre de l'évaluation: action des secours

## 1<sup>er</sup> message : 15h32 : origine FPT LRY

- A l'adresse indiquée, je suis confronté à un violent feu de tracteur s'étant propagé à une parcelle de colza sur pied, en propagation libre. Risque important de propagation à la remorque.
- J'établi un LDMR pour extinction du tracteur.
- Le CCFM procède à une attaque par le brûlé.
- Je confirme les moyens engagé et poursuis reconnaissance.

## 2<sup>nd</sup> message : 15h50 : origine VLCG LRY

- Je suis à l'adresse indiquée
- Je vois un violent feu de tracteur avec risque de propagation à sa remorque contenant des balles de paille et un feu de champ de colza poussé par un vent important vers différentes parcelles cultivées et une maison d'habitation dans l'axe de propagation. Surface brûlée 1,5ha, surface menacée > 10ha.
- Je prévois une propagation aux parcelles cultivées limitrophes et à la maison d'habitation
- Je fais procéder à
  - une extinction du tracteur par le FPT
  - Une défense de point sensible par 2 CCFM
  - Une attaque de la parcelle concernée par 2 CCFM
  - La prise en charge de l'agriculteur par le VSAV
  - L'alimentation du dispositif par le CCGC
- Je demande 2 CCFM/CCR complémentaires et poursuis reconnaissance



# Mise en œuvre de l'évaluation: action des secours

**Le SOIEC du CDG : 16h20**

SITUATION	OBJECTIFS	IDEES DE MANŒUVRE	EXECUTION	COMMANDEMENT
<p>Feu de tracteur agricole entièrement embrasé à l'arrivée des secours avec propagation en cours aux parcelles de colza limitrophes.</p> <p>Risque fort de propagation à la remorque située à moins de 10m et transportant 10 balles de paille.</p> <p>Conducteur du tracteur incommodé par les fumées.</p> <p>Vent du 195° 35 à 40km/h</p> <p>Température 35°C</p> <p>Surface brûlée : 1,5ha</p> <p>Surface menacée : + 10ha</p>	<p>1/ Eviter la propagation à la remorque et à la maison située dans l'axe de propagation du sinistre</p>	<p>1.1 Extinction du tracteur et protection de la remorque par 1LDMR</p>	FPT LRSY	<p>VLCG située Parc de la croix de la Fontenelle</p> <p>DIR 632</p>
		<p>1.2 Mise en place DPS sur bâtiment d'habitation route de Venansault</p>	CCFM Aizenay CCR Le Poiré	
	<p>2/ Eviter l'extension du sinistre à l'ensemble des parcelles</p>	<p>2.1 Attaque par le brûlé et mise en œuvre de 3 LDMR</p>	CCFM LRSY CCFM La Mothe + 2 CCFM en renfort	<p>Veiller aux EPI des personnels</p>
		<p>2.2 Part du feu</p>	Agriculteurs	
<p>3/ Eviter l'aggravation de l'état de la victime</p>	<p>3.2 Prise en charge et bilan de la victime</p>	<p>3.2 Prise en charge et bilan de la victime</p>	VSAV 02 LRSY	
<p>4/ Pérenniser l'alimentation en eau</p>	<p>4.1 Piscine du CCGC alimenté par Noria du CCGC</p>	<p>4.1 Piscine du CCGC alimenté par Noria du CCGC</p>	CCGC LRSY	



# Mise en œuvre de l'évaluation: action des secours

**Situation à la fin de l'intervention** : 18h20

CRSV du COS :

L'action des sapeurs-pompiers, combinée à celle des agriculteurs mobilisés, a permis de limiter **la surface brûlée finale à 3 ha de colza**, de protéger la remorque transportant des balles de paille ainsi que les parcelles contenant ces dernières.

La surface préservée est > 10ha.

La maison dans l'axe du feu a été préservée (action de déchaumage des agriculteurs + attaque directe du sinistre). 2 CCF en défense de point sensible de façon préventive.

La victime a été prise en charge par le VSAV et après bilan, a été laissée sur place.



# Mise en œuvre de l'évaluation: calcul VdS

## Application des 5 principes :

1<sup>er</sup> principe : du sinistre vers les enjeux



# Mise en œuvre de l'évaluation: calcul VdS

## Application des 5 principes :

### 2<sup>nd</sup> principe : axe du vent et parcelles mitoyennes menacées

The screenshot displays the 'GéofoncierPUBLIC' web application. On the left, there is a search interface with the following fields:

- LOCALISER** (selected)
- DONNÉES**
- ANNUAIRE**

The search form includes:

- Adresse:** Route de la Croix des Fontenelles 85000 La Roche-sur-Yon
- Commune:** Saisir une commune
- Préfixe:** (dropdown menu)
- Section:** (dropdown menu)
- Numéro:** (dropdown menu)
- RECHERCHER** button

The map on the right shows a rural area with a red boundary highlighting a specific parcel. The map includes labels for 'la N...', 'la Loupière', and 'RTE DE VERMAGUIL'. A scale bar indicates 300 m and the scale is 1/6194. The map also shows various icons for navigation and zooming.



# Mise en œuvre de l'évaluation: calcul VdS

## Application des 5 principes :

2<sup>nd</sup> principe : axe du vent et parcelles mitoyennes menacées



■ Surface brûlée



# Mise en œuvre de l'évaluation: calcul VdS

## Application des 5 principes :

3<sup>ème</sup> principe : distinction des types de récoltes

Numéro Parcelle	Superficie totale (ha)	Superficie brûlée (ha)	Type de culture
ZO6	6.53	2.15	Colza
ZO4	9.70	0.85	Colza
ZO8	4.39	0	Paille
ZO9	0.21	0	
ZO5	2.41	0	Colza
ZP17	3.73	0	Colza
ZO56	5.34	0	Paille

Surface préservée (ha) = (Surface des parcelles impliquées – Surfaces brûlées des parcelles) + Surface des parcelles mitoyennes directement menacées cultivées en récolte sur pieds non pyrorésistants

Parcelles impliquées : ZO6 + ZO4

Parcelles mitoyennes : ZO5 + ZO8 + ZP17

Parcelles non prises en compte : ZO9 (friche non valorisée), ZO56 (non mitoyenne)

Surface préservée Colza = ZO6 + ZO4 + ZO5 + ZP17 – surface brûlée

Surface préservée Colza = (6.53-2.15 + 9.70-0.85) + 2.41 + 3,73 = 19.37 ha

Surface préservée Paille = ZO8

Surface préservée Paille = 4.39 ha



# Mise en œuvre de l'évaluation: calcul VdS

## Application des 5 principes :

4<sup>ème</sup> principe : pondération de la surface préservée

		Facteur météorologique (IFMx-IEPx)				
		Vert	Jaune	Orange	Rouge	Noir
Vitesse du vent sur zone	< 10 Kms/h	0.75	0.75	1.00	1.25	1.25
	entre 10 et 20 Kms/h	0.75	1.00	1.25	1.25	1.50
	entre 20 et 30 Kms/h	1.00	1.25	1.25	1.50	1.50
	entre 30 et 40 Kms/h	1.25	1.25	1.50	1.50	1.75
	> 40 Kms/h	1.25	1.50	1.50	1.75	2.00

Rappel du contexte opérationnel :

- Météo France a placé cette zone du département de la Vendée en risque Orange (3/5 au regard de l'IEPx).
- Vent du 190° à 35/40 km/h



# Mise en œuvre de l'évaluation: calcul VdS

## Application des 5 principes :

Surface préservée Colza = ZO6 + ZO4 + ZO5 + ZP17 – surface brûlée

Surface préservée Colza = (6.53-2.15 + 9.70-0.85) + 2.41 + 3.73 = **19.37 ha**

Surface préservée Paille = ZO8

Surface préservée Paille = **4.39 ha**

Surface totale de cultures préservées : 19.37 ha + 4.39 ha = **23,76 ha**

## Définition des surfaces valorisées avec le coefficient de pondération :

Vu les conditions météorologiques et conformément au tableau de pondération, le coefficient de pondération est de 1,5.

Surface valorisée = Surface Préservée x Coef pondération

Surface de colza valorisée (ha) = 19.37 ha x 1,5 = 29.05 ha

Surface de paille valorisée (ha) = 4.39 ha x 1,5 = 6.59 ha

Pour ce cas d'usage, c'est **36,6 ha de récoltes ont été valorisés.**

« L'action des sapeurs-pompiers a permis de préserver 36,6 ha de récoltes »



# Mise en œuvre de l'évaluation: calcul VdS

## Application des 5 principes :

5<sup>ème</sup> principe : pour aller plus loin

- ⇒ Interventions ayant engendrées des défenses de points sensibles (immobiliers, mobiliers, matériels agricoles...) ou toutes autres situations particulières ;
- ⇒ Prise en compte du matériel agricole sauvegardé (remorque) et de son chargement
  - ⇒ Remorque
  - ⇒ Chargement : 10 balles de pailles
- ⇒ Prise en compte de l'habitation préservée ?



# Mise en œuvre de l'évaluation: calcul VdS

## Application des 5 principes :

5<sup>ème</sup> principe : pour aller plus loin

=> Intégration des données relatives aux rendements et à la valorisation financière des cultures

Numéro Parcelle	Superficie totale (ha)	Superficie brûlée (ha)	Type de culture	Rendement	Cours
ZO6	6.53	2.15	Colza	4 t / ha	473 € /t
ZO4	9.70	0.85	Colza	4 t / ha	473 € /t
ZO8	4.39	0	Paille	5 t / ha	14 € / balle de 300kg
ZO9	0.21	0			
ZO5	2.41	0	Colza	4 t / ha	473 € /t
ZP17	3.73	0	Colza	4 t / ha	473 € /t
ZO56	5.34	0	Paille	5 t / ha	14 € / balle de 300kg

Parcelles impliquées : ZO6 + ZO4

Parcelles mitoyennes : ZO5 + ZO8 + ZP17

Surface préservée Colza = 19.37 ha

Surface préservée Paille = 4.39 ha



# Mise en œuvre de l'évaluation: calcul VdS

## Application des 5 principes :

### Quantification des récoltes valorisée avec le coefficient :

Récolte de colza valorisée :

Calcul de la surface de colza valorisée =  $19.37 \text{ ha} \times 1,5 = 29.05 \text{ ha}$

Donnée collectée liée au rendement : 3.5 tonnes/ha

Calcul de la récolte de colza valorisée =  $29.05 \text{ ha} \times 3,5 \text{ tonnes/ha} = 102 \text{ tonnes de colza valorisées}$

Récolte de paille valorisée :

Calcul de la surface de paille valorisée =  $4.39 \text{ ha} \times 1,5 = 6.59 \text{ ha}$

Donnée collectée liée au rendement : 5 tonnes/ha

Calcul de la récolte de paille valorisée =  $6.59 \text{ ha} \times 5 \text{ tonnes/ha} = 33 \text{ tonnes de paille valorisées}$

Au total, c'est **135 tonnes de récoltes valorisées.**

« L'action des sapeurs-pompiers a permis de préserver 135 tonnes de récoltes »



# Mise en œuvre de l'évaluation: calcul VdS

## Monétisation et communication :

En complément des cultures sauvegardées, l'action de protection des sapeurs-pompiers a permis de sauvegarder la remorque et son chargement.

La remorque transportait 10 balles de paille dont le coût unitaire est 14€. La remorque a une valeur estimée de 3000€.

Valeur des récoltes valorisée = Colza Valorisé + Paille Valorisée + Chargement de la remorque Valorisé

$$\begin{aligned} \text{Valeur des récoltes valorisée} &= 102 \times 473 + 33 / 0.3 \times 14 + 10 \times 14 \\ &= 48\,246 + 1\,540 + 140 \end{aligned}$$

**Valeur des récoltes valorisée = 49 926€**

$$\begin{aligned} \text{Valeur valorisée} &= \text{valeur des récoltes valorisée} + \text{valeur des biens valorisée} \\ &= 49\,926 + 3\,000 \end{aligned}$$

**Valeur valorisée = 52 926 € soit 53 000€**

« L'action des sapeurs-pompiers a permis de préserver pour 53 000€ de récoltes »

# Mise en œuvre de l'évaluation: calcul coût des secours

## Monétisation et communication :

⇒ Coût généré par le déploiement des moyens engagés : utilisation de la délibération du CASDIS relative au coût des prestations spécifiques

⇒ Moyens mobilisés :

⇒ 28 SP et 8 engins pendant 3 heures

⇒ 8 SP et 2 engins pendant 1h30

Frais de personnel (montant estimatif)					
Catégories	Coût horaire	temps de présence	Nombre SP		Montant
Officiers sapeur-pompier professionnel	58,21€	3	1		174,63 €
Sous-officiers sapeur-pompier professionnel	32,68 €	3	4		392,16 €
Caporaux sapeur-pompier professionnel	27,57 €	3	7		578,97 €
Sapeur-pompier professionnel	26,55 €	3	4		318,60 €
Officiers sapeur-pompier volontaire	12,96 €	3	0		0,00 €
Sous-officiers sapeur-pompier volontaire	10,43 €	3	3		93,87 €
Caporaux sapeur-pompier volontaire	9,24 €	3	6		166,32 €
Sapeur-pompier volontaire	8,61€	3	3		77,49 €
<b>SOUS-TOTAL</b>					<b>1802,04 €</b>

Frais de personnel (montant estimatif)					
Catégories	Coût horaire	temps de présence	Nombre SP		Montant
Officiers sapeur-pompier professionnel	58,21€	1,5			0,00 €
Sous-officiers sapeur-pompier professionnel	32,68 €	1,5			0,00 €
Caporaux sapeur-pompier professionnel	27,57 €	1,5			0,00 €
Sapeur-pompier professionnel	26,55 €	1,5			0,00 €
Officiers sapeur-pompier volontaire	12,96 €	1,5	0		0,00 €
Sous-officiers sapeur-pompier volontaire	10,43 €	1,5	2		31,29 €
Caporaux sapeur-pompier volontaire	9,24 €	1,5	4		55,44 €
Sapeur-pompier volontaire	8,61€	1,5	2		25,83 €
<b>SOUS-TOTAL</b>					<b>112,56 €</b>



# Mise en œuvre de l'évaluation: calcul coût des secours

## Monétisation et communication :

⇒ Coût généré par le déploiement des moyens engagés : utilisation de la délibération du CASDIS relative au coût des prestations spécifiques

⇒ Moyens mobilisés :

⇒ 28 SP et 8 engins pendant 3 heures

⇒ 8 SP et 2 engins pendant 1h30

Flotte terrestre et maritime (montant estimatif)						
Catégories		Coût horaire d'utilisation	Temps de présence	Frais km s	Nbre km s	Montant
Catégorie A1	- Véhicules légers et véhicules utilitaires -3,5 T	120,12 €	3	1,02 €	20	380,76 €
Catégorie A2	- VSAV	120,12 €	3	1,02 €	20	380,76 €
Catégorie A3	- Véhicules + 3,5 T	295,22 €	18	2,04 €	180	5 681,16 €
Catégorie B	- Cellules	311,51 €				0,00 €
Catégorie C1	- Remorques	48,86 €				0,00 €
Catégorie C2	- Semi-remorques	159,83 €				0,00 €
Catégorie D	- Echelles	518,16 €		2,04 €		0,00 €
Catégorie E	- Matériels nautiques	121,14 €				0,00 €
SOUS-TOTAL						6 442,68 €

Flotte terrestre et maritime (montant estimatif)						
Catégories		Coût horaire d'utilisation	Temps de présence	Frais km s	Nbre km s	Montant
Catégorie A1	- Véhicules légers et véhicules utilitaires -3,5 T	120,12 €		1,02 €		0,00 €
Catégorie A2	- VSAV	120,12 €		1,02 €		0,00 €
Catégorie A3	- Véhicules + 3,5 T	295,22 €	3	2,04 €	100	1089,66 €
Catégorie B	- Cellules	311,51 €				0,00 €
Catégorie C1	- Remorques	48,86 €				0,00 €
Catégorie C2	- Semi-remorques	159,83 €				0,00 €
Catégorie D	- Echelles	518,16 €		2,04 €		0,00 €
Catégorie E	- Matériels nautiques	121,14 €				0,00 €
SOUS-TOTAL						1089,66 €



# Mise en œuvre de l'évaluation: coût des secours

## Monétisation et communication :

⇒ Coût généré par le déploiement des moyens engagés : utilisation de la délibération du CASDIS relative au coût des prestations spécifiques

⇒ Moyens mobilisés :

⇒ 28 SP pendant 3 heures : 1 802,04€

⇒ 8 engins pendant 3 heures : 6 442,68€

⇒ 8 SP pendant 1h30 : 112,56€

⇒ 2 engins pendant 1h30 : 1 089,66€

⇒ **Soit un total de : 9 500€ (9 446,94€)**



# Mise en œuvre de l'évaluation: communication

## Communication :

Malgré la virulence du sinistre, l'engagement au plus fort de l'intervention de 36 sapeurs-pompiers et de 10 engins a permis de préserver :

- **36.6 ha de récoltes soit 135 tonnes de récoltes valorisées, pour un coût de 50 000€**
- **3 000€ de matériel agricole**

Le SDIS a déployé 36 sapeurs-pompiers et 10 engins pour un coût limité à 9 500 €.

La différence entre le coût des moyens déployés et la valeur du sauvé s'élève à 43 500 €.





Ecole Nationale Supérieure des Officiers des Sapeurs-Pompiers



© Adobe Stock/murphy81 - SDIS44/N. Guillemot.

